



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 27 décembre 2019 au 2 janvier 2020

Tunisie :

- *Un vote de confiance devrait avoir lieu à l'Assemblée des Représentants du Peuple vendredi 10 janvier 2019, pour valider la composition du nouveau gouvernement de la Tunisie.*
- *Les tensions monétaires et le déficit courant ont diminué selon la Banque centrale de Tunisie.*
- *Le taux d'inflation a de nouveau baissé en décembre 2019 à +6,1% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS). Le taux d'inflation moyen sur l'année 2019 s'élevait à +6,7%, contre +7,3% en 2018.*

Libye :

- *Le Chef de la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé, a officialisé le lancement de l'axe économique et financier de son plan d'action le 6 janvier 2020.*
- *Le Forum franco-libyen de l'énergie 2020 se tiendra à Paris les 6 et 7 février 2020.*

TUNISIE

- *Un vote de confiance devrait avoir lieu à l'Assemblée des Représentants du Peuple vendredi 10 janvier 2019, pour valider la composition du nouveau gouvernement de la Tunisie.*

Le Président de la République Tunisienne, M. Kaïs Saïed, a remis le 2 janvier 2020 la liste des membres du gouvernement au président de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), M. Rached Ghannouchi. Le vote de confiance au gouvernement est censé avoir lieu lors d'une séance plénière à l'ARP le 10 janvier 2020. Toutefois, il pourrait être repoussé au 14 janvier 2020 car le parti d'obédience islamiste Ennahdha, arrivé en tête lors des élections législatives le 6 octobre 2019, est favorable à une révision de la liste. Il remettrait en cause le choix des ministres de l'éducation, de l'agriculture, des affaires culturelles, de la défense et des affaires sociales. Pour rappel, si la confiance de l'ARP n'est pas obtenue, le Président de la République engagera, « dans un délai de dix jours, des consultations avec les partis, les coalitions et les groupes parlementaires, en vue de charger la personnalité la mieux à même d'y parvenir de former un Gouvernement, dans un délai maximum d'un mois », conformément à l'article 89 de la constitution. De nombreux observateurs ont critiqué cette liste, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle comprend un nombre élevé de ministres (28) et de secrétaires d'Etat (14), soit 42 membres au total (gouvernement le plus dense depuis la Révolution de 2011 ; seulement 37 ministres et secrétaires d'Etat dans le gouvernement précédent). L'élargissement du gouvernement pourrait compliquer le processus de prise de décision, tout en diluant les responsabilités. En outre, la parité hommes-femmes est loin d'être respectée : seules 10 femmes sont membres du gouvernement (dont 4 postes ministériels), soit 24%. Officiellement, ce gouvernement est composé de membres indépendants des partis politiques. Cependant, plusieurs d'entre eux ont occupé des fonctions gouvernementales lors de la troïka (2011-2014) et sont considérés comme étant compatibles avec les orientations prônées par le parti Ennahdha. Certains observateurs ont également remis en question la compétence des personnalités choisies pour figurer au gouvernement. Il convient néanmoins de préciser que la plupart des ministres et secrétaires d'Etat retenus ont une formation initiale et une expérience professionnelle en lien avec les fonctions occupées. Parmi les ministères économiques et financiers : i/ Le ministre de la Planification, du Développement et de la Coopération Internationale, M. Fadhel Abdelkefi, est économiste de formation (Université Paris I-Panthéon Sorbonne). Il a déjà été ministre du Développement, de l'Investissement et la Coopération Internationale (MDICI) durant un an (à partir d'août 2016) et a également exercé les fonctions de ministre des Finances par intérim durant 4 mois (à partir de fin avril 2017). Il fut par ailleurs le Président du Conseil d'Administration (CA) de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis entre 2011 et 2014, et le Directeur Général de l'établissement financier Tunisie Valeurs. M. Fadhel Abdelkefi se dit lui-même proche de M. Nabil Karoui (leader du parti Qalb Tounes arrivé en 2^{ème} position lors des dernières élections législatives ; candidat présent au second tour des élections présidentielles en octobre 2019). ii/ Le ministre des Finances, M. Abderrahman Khochtali, est un pur produit de ce ministère. Il était contrôleur général des Finances et exerçait dernièrement les fonctions de secrétaire général du ministère des Finances. De plus, il fut durant près d'un an le directeur général des Douanes tunisiennes (2013-2014). iii/ Le ministre du Commerce, M. Béchir Zaâfour, est titulaire d'une maîtrise à l'Institut des Hautes Etudes de Commerce (IHEC). Il a assumé des fonctions gouvernementales dans ce domaine au moment de la Troïka, d'abord en tant que secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce durant trois mois (à partir de fin 2011), puis en tant que ministre de l'Industrie et du Commerce durant un an (à partir de février 2012). L'exercice de ces fonctions fut antérieur aux négociations avec l'Union européenne, relatives à l'Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi (ALECA). iv/ Le ministre placé auprès du Chef de gouvernement, en charge des Affaires Economiques, M. Ali Chebbi, est économiste de formation, titulaire d'un doctorat, et a publié plusieurs articles scientifiques. Il est en outre professeur d'économie et enseignait dernièrement en Arabie Saoudite. Il fut le conseiller économique auprès des Chefs de gouvernement MM. Hamadi Jebali puis Ali Laârayedh (période Troïka : 2012-2014), mais aussi membre du CA de la Banque Centrale de Tunisie, et du Conseil d'Analyse Economique (CAE) tunisien. Enfin, il a assumé des responsabilités au sein du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la Banque Africaine de Développement (BAD). A noter que M. Ali Chebbi s'est montré critique, à plusieurs reprises, envers le Fonds Monétaire International (y compris le programme actuel du Fonds pour la Tunisie).

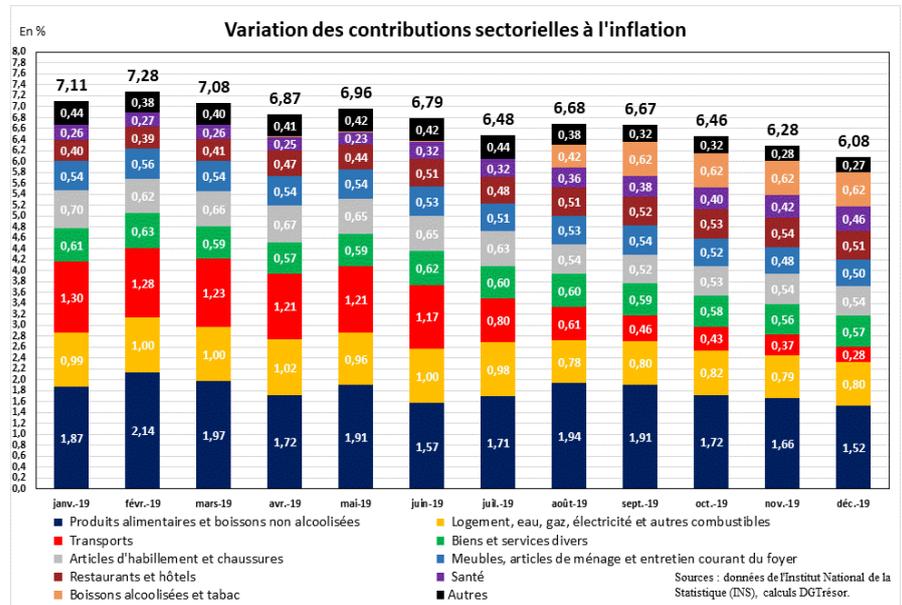
- *Les tensions monétaires et le déficit courant ont diminué selon la Banque centrale de Tunisie.*

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) [a publié le 3 janvier 2020 son périodique sur les évolutions économiques et monétaires en décembre 2019](#). Selon la BCT, le solde courant sur les 11 premiers mois de l'année 2019 était déficitaire à hauteur de -7,9% du PIB (soit 9,040 Mds TND), contre -9,9% du PIB sur la même période en 2018. Cette réduction du déficit courant s'explique pour

l'essentiel par l'accroissement de l'excédent de la balance des services, en lien notamment avec la progression des recettes touristiques. Celles-ci atteignent 1,611 Md EUR sur les 11 premiers mois de 2019 (contre 1,313 Md EUR sur la totalité de l'année 2018), soit le montant des recettes touristiques le plus élevé depuis 2010. L'excédent de la balance des revenus des facteurs et des transferts courants a également augmenté, du fait surtout de la hausse des revenus du travail : ceux-ci s'élevaient à 1,346 Md EUR sur les 11 premiers mois de l'année 2019, soit une progression de +14,9% en g.a. Ces variations ont plus que compensé le creusement du déficit commercial (+2,7% sur les 11 premiers mois de l'année 2019 en g.a., soit un déficit FOB-CAF de 17,8 Mds TND sur la période). L'amélioration du solde courant a contribué à la reconstitution du stock de réserves de change (+55% sur un an à 6,624 Mds USD fin novembre 2019, soit 107 jours d'importation). La BCT considère que les tensions observées sur le marché monétaire tendent à se réduire. Si l'agrégat monétaire M3 continue de progresser rapidement (+9,6% en décembre 2019 en g.a., après +9,9% en septembre 2019 en g.a.), la décélération de la croissance des crédits à l'économie débutée en mars 2018 se confirme (+4,6% en décembre 2019 en g.a., contre +13,3% en février 2018 en g.a.), en lien avec le durcissement de la politique monétaire de la BCT. Le volume global de refinancement a fortement diminué d'avril à novembre 2019 (-26,1% sur la période, à 12,2 Mds TND en novembre 2019) et le taux du marché monétaire (TMM) est aussi orienté à la baisse (taux moyen de 7,80% en novembre 2019).

- *Le taux d'inflation a de nouveau baissé en décembre 2019 à +6,1% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS). Le taux d'inflation moyen sur l'année 2019 s'élevait à +6,7%, contre +7,3% en 2018.*

[Selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), le taux d'inflation a reculé en décembre 2019 à +6,1% en glissement annuel (g.a.), après +6,3% en novembre 2019 en g.a. Cette baisse s'explique principalement par la décélération de la croissance des prix des produits alimentaires (+5,8% en décembre 2019 en g.a., après +6,3% en novembre 2019 en g.a.) et des transports (+2,2% en décembre 2019 en g.a., après +2,9% en novembre 2019 en g.a.). Pour rappel, l'inflation avait atteint un point haut en juin 2018 à +7,7% en g.a. *In fine*, le taux d'inflation moyen sur l'année 2019 (correspondant à la moyenne des taux d'inflation mensuels de l'année 2019 exprimés en glissement annuel) s'élevait à +6,7%, contre +7,3% en 2018. Enfin, le taux d'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » a diminué à +6,6% en décembre 2019 en g.a., après +6,7% en novembre 2019 en g.a. Il demeure légèrement supérieur au taux d'inflation globale.



LIBYE

- *Le Chef de la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé, a officialisé le lancement de l'axe économique et financier de son plan d'action le 6 janvier 2020.*

Le Chef de la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé, s'est exprimé dans les médias lundi 6 janvier 2020, en marge du conseil de sécurité de l'ONU. Il a évoqué la situation récente en Libye. Il a affirmé que des dizaines d'écoles sont fermées à cause des combats et des dizaines d'établissements de santé sont attaqués. Le bombardement d'une académie militaire a fait de nombreuses victimes, dont il assure qu'elles étaient désarmées. Selon lui, il est acquis qu'un pays soutenant l'Armée Nationale Libyenne (ANL) du Maréchal Haftar en est à l'origine. Il a en outre reconnu que certaines zones de la ville de Syrte ont été prises par l'ANL. M. Ghassan Salamé condamne l'ingérence étrangère, qui prend actuellement la forme d'un envoi d'armes et de mercenaires. Il convient selon lui d'éviter l'escalade militaire et l'internationalisation du conflit. Il considère que la solution en Libye ne peut pas être militaire, d'autant que « le pays est immense » et les forces armées sont composées de nombreux mercenaires dans les deux camps. La solution doit être politique. M. Ghassan Salamé craint les conséquences d'une détérioration de la situation en Libye sur les pays voisins de la région, qui sont « très fragiles ». Il espère que la Conférence de Berlin, dont les contours restent flous à ce stade, se tiendra le plus tôt possible, de préférence avant fin janvier 2020, et qu'elle soutiendra les efforts entrepris par la MANUL sur le terrain. Celle-ci a décidé de lancer le 1^{er} axe du plan d'action (i.e. l'axe économique et financier) le 6 janvier 2020, sans attendre la tenue de la Conférence de Berlin. Le 2^{ème} axe (militaire et sécuritaire) débutera, si possible, au cours des deux prochaines semaines. Il concernera notamment le cessez-le-feu, l'embargo sur les armes, le processus DDR (Désarmement, Démobilisation et Réintégration), et le terrorisme. Enfin, M. Ghassan Salamé souhaite que le 3^{ème} axe (dialogue politique) soit lancé d'ici la fin du mois de janvier 2020 à Genève, au Palais de la Nation.

- *Le Forum franco-libyen de l'énergie 2020 se tiendra à Paris les 6 et 7 février 2020.*

[Le Forum franco-libyen de l'énergie 2020 se tiendra à Paris les 6 et 7 février 2020](#), sous le parrainage de la Compagnie pétrolière nationale (National Oil Company), de l'Union générale des chambres de commerce libyennes, et du Mouvement des entreprises de France (organisation syndicale patronale MEDEF). Il sera organisé par la Chambre de Commerce franco-libyenne, avec la participation d'autres entreprises, institutions et experts dans les domaines du pétrole, du gaz et de l'énergie.